

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement 1272/2008 (CLP) et la directive européenne 67/548/CEE
Réglementation n. 648/2004 e 453/2010 (Annexe II)

Code interne: 00134SM-r1

Révision nr. 03 del 20/02/15

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur du produit

Identification du mélange: **SPRAY AVEC JAVEL SAUBERMAX**

Code commercial: 00134SM-r1

Utilisations identifiées pertinentes de la substance/du mélange:

Détergent liquide pour les surfaces, avec de l'eau de Javel.

Utilisations déconseillées:

Tous les usages non spécifiquement mentionnés sur l'étiquette sur l'emballage du produit.

Fournisseur:

UT Europe Srl.–Via Scarsellini 119 –16149 Genova (GE) Italy Tel+39 010 6467352

Personne chargée de la fiche de données de sécurité:

info@uteurope.it

Numéro d'appel d'urgence:

Centro Antiveleni Ospedale Niguarda Milano 0039-02-66101029

Personne chargée de la fiche de données de sécurité:

info@deterplast.it

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange.

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP):

 **Attention, Eye Irrit. 2, Provoque une sévère irritation des yeux.**

Critères des Directives 67/548/CE, 99/45/CE et amendements successifs:

Le produit **N'EST PAS JUGÉ DANGEREUX** aux termes de la directive 67/548/CEE et classification relatives.

2.2. Éléments d'étiquetage.

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP):

SYMBOLES



Attention

Mentions de danger:

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter un équipement de protection des yeux

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin
consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient en conformité avec les règlements

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement 1272/2008 (CLP) et la directive européenne 67/548/CEE
Réglementation n. 648/2004 e 453/2010 (Annexe II)

Code interne: 00134SM-r1

Révision nr. 03 del 20/02/15

Contient:

-

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

N.A.

3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes de la Directive CEE 67/548 et du Règlement CLP relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des préparations, et classification relative:

< 3% Cocamine n-oxide

CAS: 61788-90-7 EC: 263-016-9 REACH: Aucune inscription requise
Xi,N; R38-41-50

-  3.2/2 Skin Irrit. 2 H315
-  3.3/1 Eye Dam. 1 H318
-  4.1/A1 Aquatic Acute 1 H400

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

Voies d'exposition.

En cas de contact avec la peau:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit toxique, même en cas de doute.

En cas de contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau pendant un intervalle de temps adéquat et en tenant les paupières ouvertes, puis consulter immédiatement un ophtalmologue. Protéger l'œil indemne.

En cas d'ingestion:

Ne faire vomir en aucun cas. Faire boire un verre d'eau pour diluer le produit. Agir immédiatement afin de limiter l'irritation de la bouche, de la gorge et de la muqueuse de l'estomac. Consulter immédiatement un médecin.

En cas d'inhalation:

Ventiler la zone. Retirer le patient du lieux contaminés pour se reposer dans un endroit bien ventilé. Si vous vous sentez mal, demander des conseils médicaux.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés.

Ingestion: Nausées, vomissements. Sensation de douleur contre le pharynx, l'estomac et l'abdomen.

Inhalation: Possibilité d'une irritation légère du système respiratoire.

Contact avec les yeux: Peut provoquer irritation superficielle légère.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.

Voir la section 4.1.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non inflammable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

*Conformément au règlement 1272/2008 (CLP) et la directive européenne 67/548/CEE
Réglementation n. 648/2004 e 453/2010 (Annexe II)*

Code interne: 00134SM-r1

Révision nr. 03 del 20/02/15

5.1. Moyens d'extinction.

Moyens d'extinction appropriés:

Dioxyde de carbone, mousse d'alcool ou de polymère, poudre chimique inerte, vaporisation à l'eau.

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité:

Aucun en particulier.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers.

Informations générales.

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.

Utiliser un équipement de protection: lunettes, des gants de protection, des vêtements de protection et prêter attention à la glissance des zones contaminées.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement.

Éviter que le produit pénètre dans les égouts, les eaux de surface et les eaux souterraines. Conservent et éliminent l'eau de lavage contaminée.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.

Absorption par de la terre sèche ou du sable. Retirez la plupart du matériel et laver le site de déversement à grande eau. L'élimination des matériaux contaminés doivent être faites en conformité avec les dispositions de l'article 13.

6.4. Référence à d'autres sections.

Voir également les paragraphes 8 et 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger.

Stocker dans des récipients fermés et étiquetés. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris éventuelles incompatibilités.

Conditions normales de stockage sans incompatibilité particulière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucun.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement 1272/2008 (CLP) et la directive européenne 67/548/CEE
Réglementation n. 648/2004 e 453/2010 (Annexe II)

Code interne: 00134SM-r1

Révision nr. 03 del 20/02/15

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Pas de limites d'exposition connus.

8.2. Contrôles de l'exposition.

Information pour un usage domestique:

Le produit n'est pas dangereux pour une utilisation normale. Les informations suivantes dans cette section se réfèrent à la manipulation de grandes quantités de matières en vrac.

Équipement de protection individuelle:

Protection des yeux: lunettes de protection.

Protection de la peau: Aucune protection spéciale devrait être adoptée pour une utilisation normale.

Protection des mains: Pas nécessaire pour une utilisation normale.

Protection respiratoire: Pas nécessaire pour une utilisation normale.

Mesures d'hygiène: Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.

Etat physique	Liquide transparent
Odeur	Fragrance fraîcheur
Couleur	Ombragé
Valeur du pH	11 ± 0,5
Densité relative	1000 ± 10 g/l
Hydrosolubilité	Soluble

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité.

Il n'ya pas de risque particulier de réaction avec d'autres substances dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique.

Le produit est stable dans des conditions d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses.

Dans des conditions normales d'utilisation et le stockage de réactions dangereuses ne sont pas prévisibles.

10.4 Conditions à éviter.

Tenir à l'écart des sources de chaleur. Suivez les précautions habituelles contre les produits chimiques.

10.5 Matières incompatibles.

Information non disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux.

Peuvent être libérés cas d'incendie des gaz et des vapeurs qui sont dangereux pour la santé.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Comme les données toxicologiques sur le mélange ne sont pas disponibles, il faut considérer la concentration de chaque substance pour évaluer les effets toxicologiques dérivant de l'exposition au mélange.

Voici les informations toxicologiques concernant les principales substances présentes dans le mélange:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

*Conformément au règlement 1272/2008 (CLP) et la directive européenne 67/548/CEE
Réglementation n. 648/2004 e 453/2010 (Annexe II)*

Code interne: 00134SM-r1

Révision nr. 03 del 20/02/15

Cocamine n-oxide CAS: 61788-90-7

Toxicité orale aiguë: DL50 > 2000 mg/kg (rat) – Source: CESIO

Toxicité aiguë par inhalation: non déterminé

Toxicité dermale aiguë non déterminé

Irritation primaire cutanée: Irritant (lapin) - Source: CESIO

Irritation oculaire: risque de lésions oculaires graves (lapin) - Source: CESIO

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Utiliser conformément aux bonnes pratiques de travail, en évitant de jeter des ordures (voir aussi les articles 6, 7, 13, 14 et 15).

Informez les autorités compétentes si le produit atteint les égouts ou les voies navigables ou contaminer le sol ou la végétation.

12.1. Toxicité.

Cocamine n-oxide CAS: 61788-90-7

Toxicité sur poissons: CL50 14 mg/l (96h, cyprins dorés) – Source: Analogy

Toxicité sur daphnies: CE50 8 mg/l (48h, daphnia magna) – Méthode: OCDE 202

Toxicité sur algues: CE50 0,8 mg/l (72h, Scenedesmus subspicatus) - Méthode: OCDE 201

Toxicité sur bactéries: CE50 240 mg/l - Méthode: OCDE 209

12.2. Persistance et dégradabilité.

Les agents de surface contenus dans ce produit sont biodégradables en conformité avec les annexes non. II et III du règlement CE 648/2004 pour les détergents.

12.3. Potentiel de bio-accumulation.

Information non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol.

Information non disponible.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB.

Les composants du mélange, sur la base des informations disponibles, ne répondent pas aux critères vPvB et PBT.

12.6. Autres effets néfastes.

Aucun.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets.

Élimination du produit:

Les résidus du produit sont considérés comme des déchets spéciaux non dangereux. Opérer conformément aux réglementations locales et nationales.

Élimination des emballages non nettoyés:

Les emballages contaminés doivent être valorisés ou éliminés conformément à la gestion nationale des déchets.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU:

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies:

N.A.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

N.A.

14.4 Groupe d'emballage:

N.A.

00134SM-r1

Page n. 6 de 7



UT Europe S.r.l.

Via Scarsellini, 119 - 10° piano 16149 Genova Italy

www.uteurope.it

P. IVA 01810400992

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

*Conformément au règlement 1272/2008 (CLP) et la directive européenne 67/548/CEE
Réglementation n. 648/2004 e 453/2010 (Annexe II)*

Code interne: 00134SM-r1

Révision nr. 03 del 20/02/15

14.5 Dangers pour l'environnement:

N.A.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

N.A.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Polluant environnemental:

Non

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

Catégorie Seveso: aucun

Restrictions concernant le produit ou à des substances conformément à l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006: aucun

Liste des substances candidates (article 59 du règlement REACH): aucun

Substances soumises à autorisation (Annexe XIV du règlement REACH): aucun

LÉGISLATION ET BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Directive 1999/45/CE, telle que modifiée.

Directive 67/548/CEE et ses modifications ultérieures

Règlement (CE) 1907/2006 du Parlement européen (REACH)

Règlement (CE) 1272/2008 du Parlement européen (CLP)

Règlement (CE) n° 790/2009 du Parlement européen (l'ATP. CLP)

Règlement (CE) 453/2010 du Parlement européen

The Merck Index Ed. 10

Handling Chemical Safety

Niosh – Registry of Toxic Effects of Chemical Substances

INRS – Fiche Toxicologique

Patty – Industrial Hygiene and Toxicology

N.I. Sax – Dangerous properties of Industrial Materials – 7 Ed., 1989

Ingrédients selon le Règlement CE n° 648/2004:

< 5%: Agents de surface non ioniques
 Parfum

15.2 Évaluation de la sécurité chimique.

Non

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases cités sous l'en-tête 3:

R38 Irritant pour la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Étiquetage de danger conformément aux directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et ses amendements et ajustements suivants.

Propriété/Symboles: Aucun.

Phrases R: Aucun.

00134SM-r1

Page n. 7 de 7



UT Europe S.r.l.

Via Scarsellini, 119 - 10° piano 16149 Genova Italy

www.uteurope.it

P. IVA 01810400992

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement 1272/2008 (CLP) et la directive européenne 67/548/CEE
Réglementation n. 648/2004 e 453/2010 (Annexe II)

Code interne: 00134SM-r1

Révision nr. 03 del 20/02/15

Phrases S:

S2 Conserver hors de portée des enfants.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

S46 En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette, ou consulter le centre antipoison le plus proche.

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.